

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 FÉVRIER 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de février 2018, à 19 heures sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

Sont présents : Madame Solange Castilloux  
Madame Nathalie Castilloux  
Monsieur Alain Delarosbil  
Monsieur Florian Duchesneau  
Monsieur Hébert Huard  
Madame Gina Samson

Sont également présentes : Madame Annie Chapados, directrice des finances et de la trésorerie et directrice générale par intérim, Me Karen Loko, directrice du greffe et des affaires juridiques.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19h et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

Il annonce que le CCU est à la recherche de trois citoyens.

**2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

**2018-02-20**      **3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
  - Élections scolaires 2017-2018 - Appui à la demande du Directeur Général des Élections du Québec d'autoriser le vote électronique (Résolution adoptée par le Conseil des commissaires de la Commission Scolaire René-Lévesque le 16 janvier 2018)
  - Prof ma fierté – Rassemblement au Complexe sportif de Paspébiac le 20 avril 2018
  - Lettre de départ à la retraite d'Adolf Horth
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
  - Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
  - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2018
  - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018
6. Adoption des comptes à payer
7. Suivi du budget
8. Affaires des contribuables
9. Nomination d'une greffière adjointe
10. Autorisation de paiement à la firme AXOR pour la gestion du projet du Complexe sportif
11. Nomination d'un membre du conseil au comité organisateur de la Marche pour l'Alzheimer

12. Nomination du directeur des services techniques par intérim
13. Résolution Journées de la persévérance scolaire
14. Approbation de la contribution de la Ville dans le budget 2018 de l'Office Municipal d'Habitation de Paspébiac (OMH)
15. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions
18. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

#### **4- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

- Élections scolaires 2017-2018 - Appui à la demande du Directeur Général des Élections du Québec d'autoriser le vote électronique (Résolution adoptée par le Conseil des commissaires de la Commission Scolaire René-Lévesque le 16 janvier 2018)
- Prof ma fierté – Rassemblement au Complexe sportif de Paspébiac le 20 avril 2018
- Lettre de départ à la retraite d'Adolf Horth

#### **2018-02-21 5- APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX ANTÉRIEURS**

Il est proposé par **Monsieur Florian Duchesneau**, appuyé par **Madame Solange Castelloux** et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux suivants soient approuvés tel que corrigés :

- Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
- Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2018
- Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2018

Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, la greffière est dispensée de la lecture des procès-verbaux parce qu'une copie a été remise à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.

#### **2018-02-22 6- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par **Madame Nathalie Castelloux** appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de janvier 2018 d'un montant de huit cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-dix-neuf dollars et soixante-seize sous (890 379.76 \$) soient approuvés pour paiement.

#### **2018-02-23 7- SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par **Madame Nathalie Castelloux**, appuyé par **Madame Solange Castelloux** et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 janvier 2018 soit adopté.

#### **2018-02-24 8- AFFAIRES DES CONTRIBUABLES**

**2018-02-25 9- NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE ADJOINTE**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer un greffier adjoint en cas d'absence de la greffière ou d'impossibilité d'agir;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Solange Castilloux**, appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu à l'unanimité de nommer Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, greffière adjointe.

**2018-02-26 10- AUTORISATION DE PAIEMENT À LA FIRME AXOR POUR LA GESTION DU PROJET DU COMPLEXE SPORTIF**

**CONSIDÉRANT QUE** la construction du Complexe sportif s'est achevée en septembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a accepté les termes du certificat d'acceptation finale des travaux de construction du Complexe sportif le 11 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT QU'**un quinzième paiement daté du 2 octobre 2017 d'un montant de 7787.06\$ taxes incluses est demandé et respecte en tout point l'appel d'offres et l'offre de services soumis;

**CONSIDÉRANT QU'**un seizième paiement daté du 1<sup>er</sup> novembre 2017 d'un montant de 7787.06\$ taxes incluses est demandé et respecte en tout point l'appel d'offres et l'offre de services soumis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil**, appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer au gestionnaire Axor Inc., un paiement d'un montant total de 15 574.12\$ incluant les taxes.

**2018-02-27 11- NOMINATION D'UN ÉLU AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA MARCHE POUR L'ALZHEIMER**

**CONSIDÉRANT QUE** la Marche pour l'Alzheimer a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à cette cause grandissante;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de la Marche pour l'Alzheimer (ci-après le comité) du point de service de Bonaventure souhaite que la Ville de Paspébiac soit l'hôte de l'évènement qui se tiendra le dimanche 27 mai 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** pour ce faire, le comité demande la commandite d'un local pour tenir l'évènement et si possible, qu'un représentant de la Ville siège sur le comité organisateur;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville répond favorablement aux demandes du comité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Hébert Huard**, appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité d'attribuer un local au comité organisateur de la Marche pour l'Alzheimer et de nommer **Monsieur Alain Delarosbil** sur ce comité.

**2018-02-28 12- NOMINATION D'UN DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES PAR INTÉRIM**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de directeur des services techniques est vacant depuis le 24 octobre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** cette situation perdure et nuit au bon fonctionnement de la direction des services techniques;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite pourvoir le poste temporairement en attendant de prendre une décision définitive;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Simon Carrothers occupe ce poste depuis le 23 janvier 2018 en plus de ses fonctions habituelles d'inspecteur municipal et d'urbaniste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Nathalie Castilloux**, appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu à la majorité que le conseil nomme Monsieur Simon Carrothers, directeur des services techniques par intérim, en attendant que le poste soit définitivement comblé et autorise le maire à conclure une entente contractuelle conformément aux conditions de travail des cadres de la Ville de Paspébiac.

**Vote contre** : Hébert Huard et Florian Duchesneau

**Vote pour** : Gina Samson, Nathalie Castilloux, Solange Castilloux et Alain Delarosbil

### **2018-02-29 13- RÉSOLUTION JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** 25 % des jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine célèbrent leur 20<sup>e</sup> anniversaire sans avoir obtenu un premier diplôme ou une première qualification;

**CONSIDÉRANT QUE** la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine compte parmi les moins scolarisées au Québec puisqu'en 2016, ce sont 24,8 % des personnes de 25-64 ans qui n'ont aucun diplôme, comparativement à 12,9 % pour l'ensemble du Québec;  
(source : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2017.pdf#page=45>)

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus.  
Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins annuellement qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

**CONSIDÉRANT QUE** Complice coordonne, du 12 au 16 février 2018, la 11<sup>e</sup> édition des Journées de la persévérance scolaire sous le thème *Vos gestes, un « + » pour leur réussite*, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

**CONSIDÉRANT QUE** les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

**IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE DÉCLARER** les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2018 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

**D'APPUYER** Complice – Persévérance scolaire Gaspésie–Les Îles et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

**DE FAIRE PARVENIR** une copie de cette résolution à Complice – Persévérance scolaire Gaspésie–Les Îles.

**2018-02-30 14- APPROBATION DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE DANS LE BUDGET 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PASPÉBIAC (OMH)**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) a approuvé à la séance du 5 février 2018 le budget pour l'année 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil doit approuver la contribution de la Ville qui s'élève à vingt-six mille cent quatre-vingt-quatorze dollars (26 194\$), représentant 10% du déficit;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Hébert Huard**, appuyé par **Monsieur Florian Duchesneau** et résolu à l'unanimité que le conseil approuve la contribution de la Ville telle qu'adoptée par le conseil d'administration de l'OMH de Paspébiac.

**2018-02-31 15- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 1<sup>ère</sup> avenue Ouest, la 7<sup>e</sup> avenue Est, les rues Day, Desroches et Saint-Pie X pour un montant subventionné de quatorze mille neuf cent treize dollars (14 913\$), conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Madame Solange Castilloux** et appuyé par **Monsieur Hébert Huard** et résolu à l'unanimité que le conseil adopte la présente résolution telle que demandée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, confirmant la réalisation des travaux mentionnés.

**16- RAPPORT DES CONSEILLERS**

**- Monsieur Florian Duchesneau**

Il y a eu treize appels au niveau de la sécurité incendie dont trois feux de cheminée.

**- Monsieur Hébert Huard**

Il y a une activité le 17 février 2018 pour les jeunes de 4 à 8 ans à la Bibliothèque pour 2\$.

Noula Castilloux va mieux. Monsieur Huard lui a souhaité un prompt rétablissement au nom de la Ville.

Aux Monticoles, il y a des activités pour les jeunes.

- **Madame Gina Samson**

Elle a une extinction de voix donc elle fera son rapport en mars.

- **Alain Delarosbil**

Il a donné des conseils à un entrepreneur de Paspébiac qui a des projets d'expansion.

Il y aura l'assemblée générale annuelle du club de conditionnement physique et de santé bientôt et les utilisateurs du gym sont invités à y participer pour élire le CA.

Il s'est investi dans le tournoi Bantam.

Une rencontre des nouveaux arrivants est prévue le dimanche 18 mars 2018 au Centre culturel

Il était présent à toutes les réunions du conseil au cours du dernier mois.

- **Nathalie Castilloux**

Il y a eu une rencontre le 5 février et une autre le 22 février 2018 dans le cadre de la fusion des OMH. C'est un sujet chaud.

- **Solange Castilloux**

Elle a participé le 29 janvier 2018 à une réunion sur le choix de l'œuvre d'art qui sera au Complexe sportif dans le cadre du programme 1% consacré aux œuvres d'art.

Elle a participé à toutes les réunions.

Elle suit le dossier sur la TECQ.

17- **AFFAIRES NOUVELLES**

18- **PERIODE DE QUESTIONS**

2018-02-32 19- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Madame Nathalie Castilloux** que la séance soit levée. Il est 20h15.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Régent Bastien, maire

\_\_\_\_\_  
Me Karen Loko, greffière

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Annie Chapados, trésorière

\_\_\_\_\_  
Date